

Résolutions adoptées par la dixième assemblée générale de l'UICN

New Delhi, 1969

2. Liste des Parcs Nationaux et Réserves Analogues

Vu l'importance du travail réalisé par la Commission Internationale des Parcs Nationaux de l'UICN à la demande du Conseil Economique et Social des Nations Unies, qui, en sa session de 1959, avait demandé (Résolution 810, XXXI) l'établissement d'une Liste des Nations Unies des Parcs Nationaux et Réserves Analogues,

la **10^e Assemblée générale de l'UICN** réunie à La Nouvelle-Delhi en novembre 1969

demande au Conseil Economique et Social des Nations Unies d'approuver le texte de la Liste des Nations Unies des Parcs Nationaux et Réserves Analogues tel que la CIPN l'a publié en nouvelle version en 1967 en langue française, et en 1969 en langue anglaise, et d'en faire ainsi un document officiel consacré par les Nations Unies.